



Montreuil, le 8 juin 2016

Madame Annick Girardin,
Ministre de la Fonction publique

Mme Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales et de la Santé

M. Jean-Michel Baylet,
Ministre de l'Aménagement du territoire, de la ruralité
et des Collectivités territoriales

Objet : Préavis de grève pour le mardi 21 juin 2016

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Madame Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion a demandé officiellement le 10 février dernier à la Commission de Certification Professionnelle des diplômés du travail social et de l'intervention sociale (CPC), de préparer la réingénierie de l'ensemble des métiers du social.

La CGT se mobilise depuis de nombreuses années contre la destruction des métiers historiques du social et des diplômés d'État. Elle a manifesté son désaccord à maintes reprises sur les projets du gouvernement tant sur le fond que sur la forme.

Sur la forme, le rythme effréné des réunions imposées à la CPC afin de répondre au cahier des charges est inadmissible et neutralise toute réelle concertation.

Sur le fond, la déclaration CGT s'est prononcée clairement contre « la déchéance » de tous les diplômés d'État et certificats du travail social.

Madame NEUVILLE nous accorde une rencontre le jeudi 16 juin prochain.

Nous y affirmerons les revendications suivantes au regard de l'argumentaire que nous avons transmis à son service.

- L'abandon du projet de la réingénierie de l'ensemble des métiers du social ;
- La reconnaissance immédiate de nos diplômés BAC+3 ;
- La définition de politiques sociales à la hauteur des besoins des populations, quel que soit le lieu d'habitation ;
- Des moyens humains en personnel diplômés dans l'ensemble des établissements et services des secteurs publics et privés du travail social.

Le mardi 21 juin 2016, date de la prochaine CPC du travail social et de l'intervention sociale, La CGT appelle à une nouvelle mobilisation dans les territoires devant les Préfectures.

À Paris, la CGT appelle à un nouveau rassemblement et à une manifestation devant le siège de la DGCS (Direction Générale de la Cohésion Sociale) le mardi 21 juin 2016 pour se rendre au Ministère des Affaires sociales et de la Santé, afin d'obtenir un rendez-vous ce jour-là avec Madame Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé et obtenir satisfaction de l'ensemble des revendications des professionnels.

La CGT dépose un préavis de grève pour la journée du mardi 21 juin de 0 h à 24 h pour l'ensemble des personnels des services sociaux et médico-sociaux de la Fonction Publique et les nuitées en amont et en aval.

Souhaitant que vous portiez la plus grande attention à ces revendications légitimes, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour la Fédération CGT des
Services publics



Baptiste TALBOT
Secrétaire général

Pour la Fédération CGT Santé et
Action sociale



Mireille STIVALA
Secrétaire Générale

Pour l'Union Générale des
Fédérations de Fonctionnaires



Jean-Marc CANON
Secrétaire général